



Monsieur Bernard ROMAN  
Premier Vice-Président  
Madame Brigitte PARAT  
Conseillère déléguée au Personnel

Lille, le 25 avril 2008.

**Objet :** nouvelle demande d'information sur les modalités d'évolution de carrière (concours, examens professionnels) des agents des cadres d'emplois spécifiques.

Monsieur le Premier Vice-Président,  
Madame la Conseillère déléguée,

Nous revenons vers vous concernant le courrier que nous vous adressions le 5 mars dernier et pour lequel nous n'avons toujours pas reçu de réponse.

Ce courrier, que nous vous joignons à nouveau, avait trait aux modalités d'évolution de carrière par concours et examens professionnels des agents des cadres d'emplois spécifiques.

Ainsi, à ce jour, nous n'avons toujours pas reçu de réponse le concernant.

Ceci nous étonne d'autant plus que nous venons de découvrir que le Centre de Gestion du Nord a déjà programmé la session 2008 du Concours d'Adjoint Technique principal de 2<sup>e</sup> classe des établissements d'enseignement<sup>1</sup>.

Nous nous interrogeons fortement sur les conditions de publicité de ce concours auprès des agents des Lycées, étant donné, d'une part, que les services ne nous ont communiqué aucune information à ce sujet et que, d'autre part, les collègues des EPLE ne l'évoquent guère.

A toutes fins utiles, nous aimerions tout de même savoir quelles spécialités y seront représentées au titre des postes ouverts par le Conseil Régional, et pour quel nombre de postes dans chacune d'entre elles.

---

<sup>1</sup> La période d'inscription à ce concours s'étalait du 04/02/2008 au 21/02/2008 inclus, la date limite d'expédition des dossiers était fixée au 21/03/2008. L'épreuve écrite en est fixée au 28 avril 2008, soit ce lundi, et l'épreuve orale se déroulera à partir du 23 juin 2008.

Par ailleurs, au-delà de ce concours-ci, quels autres concours ou examens professionnels seront programmés prochainement pour le pourvoi des postes de travail dans les EPLE, et selon quelles modalités (date des périodes d'inscription, si vous comptez recourir aux services du Centre de Gestion, nombre de postes ouverts par spécialité, etc...)?

Nous réitérons de même notre demande concernant le rythme et les modalités précises d'organisation de l'accès aux 500 postes de Contrôleurs de travaux sur 3 ans que vous aviez évoqués lors du CTP central de septembre 2007.

Dans l'attente de recevoir une réponse à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Vice-Président, Madame la Conseillère déléguée, l'assurance de notre haute considération.

**Fabrice DEWULF**  
**COORDINATEUR REGIONAL**  
**SGPEN CGT**

**Xavier DECROCK**  
**CGT Région**

**Pièce jointe :**

- notre courrier du 5 mars dernier.

**Copie :**

- Monsieur Georges DE VREESE, Directeur Général Adjoint Organisation et Ressources;
- Monsieur Xavier MAIRE, Directeur des Ressources Humaines;
- Monsieur Rémy MAILLARD, Chef du service Gestion opérationnelle des TOS.